

Objet :
Détection d'agents infectieux réglementés
chez les mollusques marins en France au
cours du premier semestre 2017

Direction Générale de l'Alimentation
Bureau de la Santé Animale

75732 PARIS CEDEX 15

Dossier suivi par :
C. Garcia

Référence : 17-081 LGPMM/PAT/LNR/CG/IA/LC/EF/JN/CB

La Tremblade, le 02/08/2017

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de La Tremblade
Ronce les Bains
Avenue Mus de Loup
17390 La Tremblade
France

téléphone 33 (0)5 46 76 26 10
télécopie 33 (0)5 46 76 26 11
<http://www.ifremer.fr>

Monsieur,

Je vous prie de trouver dans le présent document le **bilan du premier semestre de l'année 2017 (01/01/17 au 30/06/2017) de la détection des agents infectieux réglementés affectant les mollusques marins en France.**

La surveillance en matière de maladies des mollusques marins vise en particulier :

- les maladies à déclaration obligatoire (MDO) au niveau national (Décret n°2008-1155 du 7 novembre 2008, NOR : AGRG0826266D)
- les infections à déclaration obligatoire (MDO) au sein de l'Union Européenne (Directive 2006/88/CE)
- les infections à déclaration obligatoire (MDO) au niveau international (Code Sanitaire pour les Animaux Aquatiques de l'Office International des Epizooties, OIE)

En 2017, cette surveillance repose sur :

- (1) une surveillance planifiée des mortalités et des maladies de l'huître creuse, *Crassostrea gigas* (RESCO II) s'appuyant sur le réseau RESCO existant,
- (2) une surveillance planifiée des mortalités et des maladies de la moule bleue, *Mytilus edulis* (MYTILOBS II) s'appuyant sur le réseau MYTILOBS existant,
- (3) une surveillance événementielle des mortalités des autres coquillages (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) (Repamo II) reprenant le fonctionnement du réseau Repamo.

Par ailleurs, nous vous communiquons dans le même document des informations portées à notre connaissance, concernant des analyses en pathologie réalisées dans le cadre :

- de projets de recherche impliquant Ifremer,
- d'autocontrôles réalisés par différents laboratoires d'analyses pour le compte d'éleveurs ou de pêcheurs de mollusques marins.

Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de La Tremblade

Ronce les Bains
Avenue Mus de Loup
17390 La Tremblade
France

téléphone 33 (0)5 46 76 26 10
télécopie 33 (0)5 46 76 26 11
<http://www.ifremer.fr>

Christian Béchemin
Responsable du Laboratoire de Génétique et
de Pathologie des Mollusques Marins

**Agents infectieux réglementés détectés chez les mollusques marins en France au cours du premier semestre 2017
dans le cadre de la surveillance nationale**

Infection à *Mikrocytos mackini* (listée par l'UE) : 1 échantillon d'huîtres creuses analysé hors hausse de mortalité,
14 échantillons d'huîtres creuses analysés pour hausse de mortalité,
1 échantillon d'huîtres plates analysé pour hausse de mortalité
pas de déclaration de mortalité d'autres espèces sensibles

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		0	0							

Infection à *Perkinsus marinus* (listée par l'UE et l'OIE) : 1 échantillon d'huîtres creuses analysé hors hausse de mortalité,
14 échantillons d'huîtres creuses analysés pour hausse de mortalité
pas de déclaration de mortalité d'autres espèces sensibles

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		0	0							

Infection à *Bonamia exitiosa* (listée par l'UE et l'OIE) : 1 échantillon d'huîtres plates analysé pour hausse de mortalité
pas de déclaration de mortalité d'autres espèces sensibles

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		0	0							

Infection à *Bonamia ostreae* (listée par l'UE et l'OIE) : 1 échantillon d'huîtres plates analysé pour hausse de mortalité
pas de déclaration de mortalité d'autres espèces sensibles

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
Rivière du Belon (29)	16/01/17	1	1	X		<i>Ostrea edulis</i>				

Infection à *Marteilia refringens* (listée par l'UE et l'OIE) : 1 échantillon d'huîtres plates analysé pour hausse de mortalité
1 échantillon d'huîtres creuses analysé hors hausse de mortalité,
14 échantillons d'huîtres creuses analysés pour hausse de mortalité,
4 échantillons de moules analysés pour hausse de mortalité,
pas de déclaration de mortalité d'autres espèces sensibles

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
Rivière de Daoulas (29)	14/03/17	1	1	X		<i>Mytilus edulis</i>				

Infection à *Perkinsus olseni* (listée par l'OIE) : pas de déclaration de mortalité d'espèces sensibles à cette infection

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		/	/							

Infection à *Xenohaliotis californiensis* (listée par l'OIE) : pas de déclaration de mortalité d'espèces sensibles à cette infection

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		/	/							

Infection à un virus de type Herpès de l'ormeau (listée par l'OIE) : pas de déclaration de mortalité d'espèces sensibles à cette infection

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		/	/							

Légende :

- 1 détection de l'agent infectieux considéré,
- 0 agent infectieux recherché mais non détecté,
- / agent infectieux non recherché,
- * espèces de mollusques sensibles à cet agent infectieux.

Agents infectieux réglementés détectés chez les mollusques marins en France au cours du premier semestre 2017 dans le cadre d'autocontrôles

Aucune information ne nous a été délivrée concernant la réalisation d'autocontrôle au cours du premier semestre.

**Agents infectieux réglementés détectés chez les mollusques marins en France au cours du premier semestre 2017
dans le cadre de programme de recherche***

Infection à <i>Marteilia refringens</i> (listée par l'UE et l'OIE) : 25 échantillons d'huîtres plates analysés hors mortalité dans le cadre de projets de recherche 2 échantillons de moules analysés pour hausse de mortalité dans le cadre de projets de recherche <i>pas de déclaration concernant d'autres espèces sensibles</i>										
Lieu/Département	Date de prélèvement (date d'analyses)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
Rivière de Daoulas (29)	09/02/17 (07/03/17)	2	2	X		<i>Ostrea edulis</i>	-			
	13/04/17 (12/05/17)			X						
Pertuis d'Antioche (17)	Novembre 2016 (11/04/17)	7	7	X		<i>Ostrea edulis</i>				
	Décembre 2016 (20/04/17)			X						
	Novembre 2016 (09/05/17)			X						
	Décembre 2016 (09/05/17)			X						
	Mai 2017 (07 et 08/06/17)			X						
Bassin de Marennes-Oléron (17)	Novembre 2016 (21/04/17)	1	1	X		<i>Ostrea edulis</i>				

Infection à <i>Bonamia exitiosa</i> (listée par l'UE et l'OIE) : 27 échantillons d'huîtres plates analysés hors mortalité dans le cadre de projets de recherche <i>pas de déclaration concernant d'autres espèces sensibles</i>										
Lieu/Département	Date de prélèvement (date d'analyses)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		0	0							

Infection à <i>Bonamia ostreae</i> (listée par l'UE et l'OIE) : 27 échantillons d'huîtres plates analysés hors mortalité dans le cadre de projets de recherche <i>pas de déclaration concernant d'autres espèces sensibles</i>										
Lieu/Département	Date de prélèvement (date d'analyses)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
Rivière de Daoulas (29)	09/02/17 (07/03/17)	2	2	X		<i>Ostrea edulis</i>				
	13/04/17 (12/05/17)			X						
Rivière de Trieux (22)	16/03/17 (24/03/17)	1	1	X		<i>Ostrea edulis</i>				
Baie de Quiberon (56)	24/03/17 (03/04/17)	1	1	X		<i>Ostrea edulis</i>				
Pertuis d'Antioche (17)	Décembre 2016 (20/04/17)	2	2	X		<i>Ostrea edulis</i>				
	Novembre 2016 (10/05/17)			X		<i>Ostrea edulis</i>				

* Espèces de mollusques marins sensibles aux agents infectieux réglementés

Agent infectieux Espèce sensible	<i>Mikrocytos mackini</i>	<i>Perkinsus marinus</i>	<i>Bonamia exitiosa</i>	<i>Bonamia ostreae</i>	<i>Marteilia refringens</i>	<i>Perkinsus olseni</i>	<i>Xenohaliotis californiensis</i>	Herpèsvirus de l'ormeau
<i>Crassostrea ariakensis</i>		X	X	X		X		
<i>Crassostrea corteziensis</i>		X						
<i>Crassostrea gigas</i>	X	X						
<i>Crassostrea rhizophorae</i>		X						
<i>Crassostrea sikamea</i>						X		
<i>Crassostrea virginica</i>	X	X						
<i>Ostrea angasi</i>			X	X	X			
<i>Ostrea chilensis</i>			X	X	X			
<i>Ostrea lurida</i>	X							
<i>Ostrea denselammellosa</i>				X				
<i>Ostrea edulis</i>	X		X	X	X			
<i>Ostrea puelchana</i>				X	X			
<i>Ostrea stentina</i>			X		X			
<i>Pinctada fucata</i>						X		
<i>Pinctada margaritifera</i>						X		
<i>Pinctada martensii</i>						X		
<i>Mytilus edulis</i>					X			
<i>Mytilus galloprovincialis</i>					X			
<i>Xenostrobus securis</i>					X			
<i>Ruditapes decussatus</i>						X		
<i>Ruditapes philippinarum</i>						X		
<i>Venerupis pullastra</i>						X		
<i>Venerupis aurea</i>						X		
<i>Austrovenus stutchburyi</i>						X		
<i>Anadara trapezia</i>						X		
<i>Barbatia novaezelandiae</i>						X		
<i>Chamelea gallina</i>					X			
<i>Macoma balthica</i>		X						
<i>Macoma liliana</i>						X		
<i>Mya arenaria</i>		X						
<i>Paphies australis</i>						X		
<i>Pitar rostrata</i>						X		
<i>Protothaca jedoensis</i>						X		
<i>Solen marginatus</i>					X			

Agent infectieux Espèce sensible	<i>Mikrocytos mackini</i>	<i>Perkinsus marinus</i>	<i>Bonamia exitiosa</i>	<i>Bonamia ostreae</i>	<i>Marteilia refringens</i>	<i>Perkinsus olseni</i>	<i>Xenohaliotis californiensis</i>	Virus de type Herpès de l'ormeau
<i>Haliotis corrugata</i>							X	
<i>Haliotis cracherodi</i>							X	
<i>Haliotis cyclobates</i>						X		
<i>Haliotis discus-hannai</i>							X	
<i>Haliotis diversicolor</i>							X	X
<i>Haliotis fulgens</i>							X	
<i>Haliotis laevigata</i>						X		X
<i>Haliotis rubra</i>						X		X
<i>Haliotis rufescens</i>							X	
<i>Haliotis scalaris</i>						X		
<i>Haliotis sorenseni</i>							X	
<i>Haliotis tuberculata</i>							X	
<i>Haliotis wallalensis</i>							X	
<i>Tridacna maxima</i>						X		
<i>Tridacna crocea</i>						X		

Note : les espèces de mollusques présents en France (Outre-Mer non compris), sensibles à des agents infectieux réglementés sont surlignées en jaune.